

Motion 1^{er} mars 2022

CREATION D'UNE SIGNALÉTIQUE DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION DES
VELOS ET VELOS CARGO LE LONG DES CHEMINS DE L'AIRE ET DANS LES
CHEMINS COMMUNAUX EN GENERAL.

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs :

Bien que le nombre croissant d'usagers du vélo soit bénéfique à plus d'un titre, il faut noter qu'une minorité de cyclistes se comporte comme si les chemins leur appartenaient, faisant fi de la prudence, de la courtoisie, du respect envers les usagers, les personnes âgées, les parents se promenant avec leurs enfants et les propriétaires de chiens.

Vu l'augmentation des vélos et vélos cargo sur nos chemins de campagne

Vu les vitesses parfois excessives de certains vélos

Vu l'insécurité ressentie par les usagers

Vu l'importance d'assurer une mixité sécurisée et harmonieuse des mobilités douces de nos communières et communiers.

Vu l'exposé des motifs

Sur proposition du groupe PLRB

Le conseil municipal

INVITE SON CONSEIL ADMINISTRATIF

- A créer, après étude, une signalétique de modération au moyen de panneaux incitant les cyclistes à la prudence envers les piétons du type « Attention piétons » « Prudence » « utilisez votre sonnette » « pensez aux enfants » etc...
- De tout mettre en œuvre pour garantir dans les meilleurs délais la réalisation de cette signalétique de modération au niveau communal et plus précisément à Lully le long de sa promenade de L'Aire.

Pour le groupe PLRB

François Jesus



Lors de sa séance du 8 mars 2022, le Conseil municipal a accepté l'entrée en matière de la présente motion par 21 oui et 1 abstention (22 votants), puis l'a renvoyée en commission Economie et Sécurité par 17 oui, 3 non et 2 abstentions (22 votants)